



VERSAILLES

Versailles, le 1^{er} juillet 2022

A l'attention des parents d'élèves des écoles
maternelle Vauban et élémentaire Lully-Vauban

Objet : Travaux au sein de l'ensemble scolaire Vauban/Lully-Vauban

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, des travaux d'envergure vont débiter au sein de l'ensemble scolaire Vauban/Lully-Vauban à compter du mois de juillet prochain, pour prendre fin en août 2025, lesquels s'inscrivent dans la dynamique d'évolution démographique du quartier.

Ces travaux comportent trois objets :

- Création d'un bâtiment à usage périscolaire, qui abritera l'office de restauration, le réfectoire maternel, quatre salles périscolaires, une salle polyvalente mutualisée avec l'école maternelle ainsi qu'une salle d'orchestre pour le Conservatoire (Cf. visuels projetés en annexe).
- Restructuration de l'école maternelle afin de créer deux classes supplémentaires, une salle d'ATSEM et améliorer les conditions globales d'accueil des enfants (dortoir plus vaste, rénovation et ajouts de sanitaires, remplacement des huisseries).
- Rénovation de la cour de récréation de l'école maternelle.

Les éléments principaux de planning sont les suivants :

- De juillet 2022 au quatrième trimestre de l'année civile 2023 : démontage des préfabriqués « périscolaires » et édification en lieu et place du nouveau bâtiment périscolaire (R+1).
- Étés 2022, 2023, 2024 et 2025 (à adapter en fonction de l'évolution de l'édification du bâtiment périscolaire) : restructuration progressive de l'école maternelle (d'abord travaux sur réseaux en 2022, puis rénovation/création des sanitaires et création d'une classe supplémentaire et de la salle d'ATSEM en 2023, déplacement du dortoir dans l'actuel réfectoire et création d'une seconde classe en 2024 et enfin rénovation des huisseries en 2025).
- Été 2024 : rénovation de la cour d'école maternelle.

Les principaux impacts pour le fonctionnement des écoles seront ressentis essentiellement entre septembre 2022 et la fin de l'année civile 2023.

En premier lieu, l'emprise du chantier créera une étanchéité complète entre les écoles maternelle et élémentaire, et réduira la surface de la cour d'école maternelle.

En outre, pendant la durée des travaux, l'actuel portail de l'école maternelle constituera l'entrée du chantier. Un portillon provisoire « piéton » sera installé afin d'accéder à l'école maternelle. D'autre part, le portail permettant l'accès direct à la cour « haute » élémentaire sera neutralisé par souci de sécurité du fait de sa proximité avec le chantier ; les accès à l'école élémentaire et le Conservatoire seront ainsi concentrés sur trois points au lieu de quatre actuellement (Cf. plan en annexe).

En termes de sécurité, les livraisons sur le chantier et les mouvements de véhicules ne seront autorisés qu'entre 9h et 11h, puis entre 14h et 16h, par la rue de Nancy. Un « homme trafic » assurera le bon déroulement des rotations. L'allée charretière demeurera accessible sur toute sa longueur pendant toute la durée du chantier.

Enfin, une barrière pivotante sera installée à l'entrée de la contre-allée de l'Avenue de Paris, afin que l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) affecté à la traversée puisse fermer à 8h30 et 16h30 l'accès de cette voie aux véhicules et sécuriser ainsi les entrées et sorties des élèves par le 89, avenue de Paris.

Une réunion de présentation des différentes phases du chantier a eu lieu le 16 juin dernier auprès des équipes enseignantes, périscolaires et les représentants de parents d'élèves. Les équipes éducatives vont ainsi organiser les flux d'élèves pour l'année scolaire prochaine en fonction de ces contraintes et vous en informeront lors de la prochaine rentrée scolaire.

Ces interlocuteurs privilégiés demeureront étroitement associés par l'intermédiaire de la Direction municipale de la construction au dialogue avec l'architecte et les entreprises mandatées tout au long du chantier.

Nous avons pleinement conscience des désagréments causés par une telle opération. Toutefois, ces travaux vont considérablement améliorer les conditions de vie des enfants, aux différents moments de leur journée, et permettront d'accueillir dans de bonnes conditions les nouvelles familles du quartier.

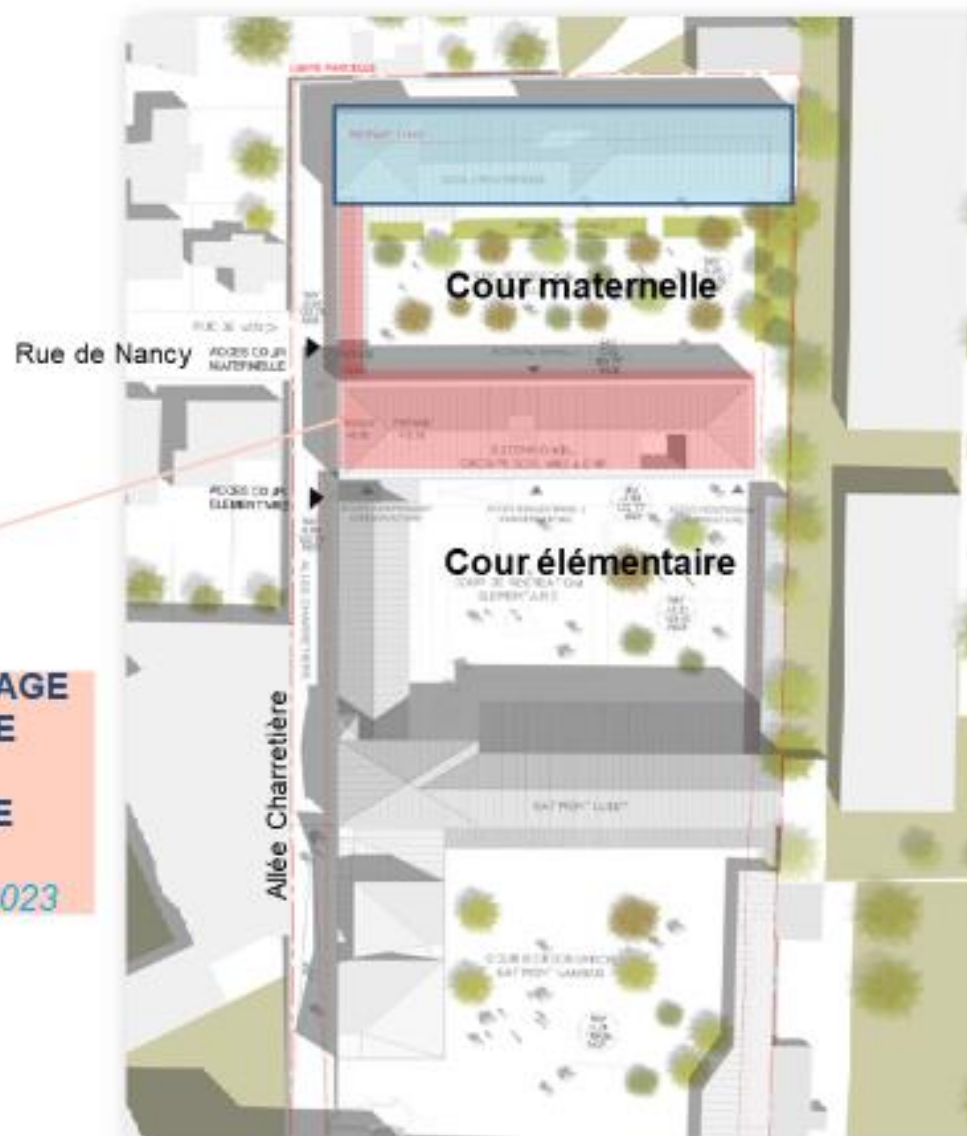
Vous remerciant pour votre compréhension et souhaitant à votre famille un bel été,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Claire CHAGNAUD-FORAIN
Maire Adjoint déléguée à l'enseignement,
aux activités périscolaires, et à la restauration



Travaux 2022 – 2025 :



**EXTENSION À USAGE
PÉRISCOLAIRE
ET SALLE
D'ORCHESTRE**
Juillet 2022- Déc 2023

**RESTRUCTURATION
DE L'ÉCOLE
MATERNELLE
VAUBAN**
Juillet 2022 –Août 2025

EXTENSION PÉRISCOLAIRE ET SALLE D'ORCHESTRE

L'état projeté

Vue panoramique depuis la cour Maternelle Vauban



Vue panoramique depuis la cour Élémentaire Vauban

EXTENSION PÉRISCOLAIRE ET SALLE D'ORCHESTRE

Gestion des flux durant le chantier

